

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 18 Juillet 2023 à 19 heures

✓ Date de la convocation :	10 Juillet 2023
✓ Conseillers en exercice :	15
✓ Conseillers présents :	11
✓ Procurations :	4
✓ Publication de la liste des délibérations :	19 Juillet 2023
✓ Quorum	11/8

L'an deux mil vingt-trois et le dix-huit juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Effiat, se sont réunis, dans le lieu habituel de leurs séances, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Marc CARRIAS, Maire.

**Etaient présents :** Mmes et Mrs Marc CARRIAS, Maire, Président de séance, Fabienne GASTON, Adjointe au Maire, Olivier MANTEAU, Adjoint au Maire, Christelle PERRONNET, Adjointe au Maire, Véronique de MOROGES, Gilles BIGAY, Eric RENAUT, Gaëlle CHALARD, Frédérick MARTIN, Raphaël MARTINEZ, Nadège SIMONIAN, Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux.

**Excusés :** M. Jean-Luc VALLANCHON (Pouvoir à Mme Christelle PERRONNET), Mme Marie-France BELLIER (Pouvoir à Mme Véronique de MOROGES), Mme Stéphanie GRANERO (Pouvoir à M. Marc CARRIAS) et M. François LAFAURE (Pouvoir à M. Frédérick MARTIN).

**Secrétaire de séance :** Mme Christelle PERRONNET.

-----

## **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation des 2 procès-verbaux précédents,
2. Elections Sénatoriales : Election des Délégués et des Suppléants,
3. Conventions Location de Salles Yoga et Atelier Mémoire,
4. Mise en Conformité Commandes suite Optimisation Systèmes de Gestion,
5. Mise en place de la Nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024,
6. Animation Foncière Agricole : Désignation des Référents Communaux,
7. Fonds Solidarité Logement au titre de l'année 2023,
8. Acceptation Remboursements Assurance,
9. Fin de Location Local Professionnel,
10. Questions Diverses.

-----

**1. APPROBATION DES 2 PROCES-VERBAUX PRECEDENTS :**

A l'unanimité,  
Le Conseil Municipal accepte les procès-verbaux des réunions du 25 Mai 2023 et 9 Juin 2023.

-----

**2. ELECTIONS SENATORIALES : ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS :**

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués et des suppléants pour les Elections Sénatoriales prévues le Dimanche 24 Septembre 2023.

-----

**3. CONVENTION LOCATION DE SALLES YOGA ET ATELIER MEMOIRE :**

A l'unanimité,  
L'Assemblée approuve les conventions proposées pour les séances de Yoga et pour l'Atelier Mémoire. Ces dernières s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2023.

-----

**4. MISE EN CONFORMITE COMMANDES SUITE OPTIMISATION SYSTEMES DE GESTION (Délibération n° 2023- :**

A l'unanimité,  
Le Conseil Municipal décide de donner suite à la proposition du Territoire d'Energie Puy-de-Dôme concernant la mise en conformité des commandes suite à l'optimisation des systèmes de gestion. Le fonds de concours de la Commune s'élève à 1 600.00 € représentant 40 % de la dépense (60 % étant financés par le Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme).

-----

**5. MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 :**

A l'unanimité,  
Le Conseil Municipal adopte la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 et autorise M. le Maire à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

**6. ANIMATION FONCIERE AGRICOLE : DESIGNATION DES REFERENTS COMMUNAUX :**

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal nomme Messieurs Gilles BIGAY et François LAFAURE en qualité de référents communaux auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

7. **FONDS SOLIDARITE LOGEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2023 :**

A l'unanimité,  
L'Assemblée décide de ne pas participer au Fonds Solidarité Logement.

8. **ACCEPTATION REMBOURSEMENTS ASSURANCE :**

A l'unanimité,  
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser les remboursements effectués par l'Assurance de la Commune en cas de sinistres (Bris de glace, accident de véhicules...).

9. **FIN DE LOCATION LOCAL PROFESSIONNEL :**

A l'unanimité,  
L'Assemblée prend acte de la fin de location du local professionnel situé derrière l'épicerie.

-----

Modification de l'ordre du jour par l'ajout des quatre questions suivantes.

-----

10. **CANTINE SCOLAIRE :**

A la majorité,  
Le Conseil Municipal retient comme fournisseur des repas pour la Cantine Scolaire l'EHPAD d'Effiat. Une convention sera signée pour une durée d'un an.

11. **CREATIONS DE POSTES : VOIRIE :**

A l'unanimité,  
L'Assemblée décide la création de 3 postes en Contrat Emploi Compétence (Emploi aidé) pour le Service de Voirie.

12. **CREATION DE POSTE : SECRETARIAT DE MAIRIE :**

A l'unanimité,  
Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> Classe pour le Secrétariat de Mairie (suite à réussite à examen professionnel).

13. **C.C.P. L : AVENANT CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE :**

A l'unanimité,  
L'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tous les avenants et autres documents inhérents à la Convention Territoriale Globale pour la période 2021-2024.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- **Tour de France Féminin** : Le passage est prévu le Dimanche 23 Juillet 2023. Prévoir la pose des banderoles, des barrières, etc... Arrêtés de circulation pour la fermeture des rues et l'interdiction de stationnement.
- **Concert** : L'Association des Elus organise un concert à l'église Saint-Blaise avec le trompettiste Jean-Claude BORELLY le Samedi 5 Août 2023. Prévoir la distribution des affiches et des flyers.
- **Fête Patronale** : Samedi 2 Septembre 2023 : Course à pied organisée par l'Association Sportive Effiatoise et Buvette tenue par la Dobe's team.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.